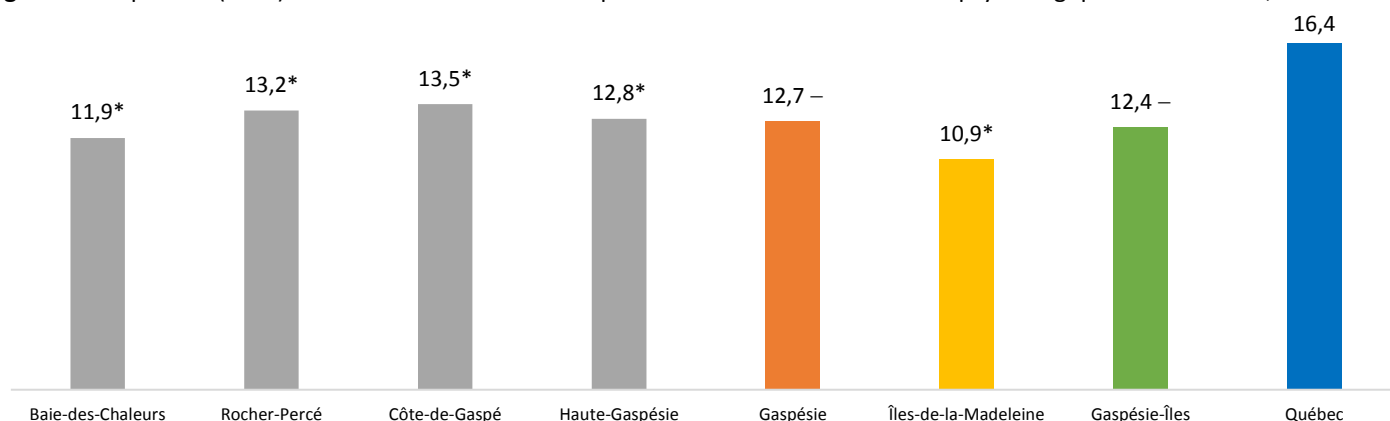


La détresse psychologique au travail

En 2014-2015, **12 %** des travailleurs de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se situent au niveau élevé de détresse psychologique et associent cette situation à leur travail.

« La détresse psychologique est le résultat d'un ensemble d'émotions négatives que des individus ressentent et qui, lorsqu'elles persistent, peuvent donner lieu à des syndromes de dépression et d'anxiété (Camirand et Nanhou, 2008). Des études ont montré qu'il existe des liens étroits entre plusieurs dimensions de l'organisation du travail et différents problèmes de santé mentale tels que la détresse psychologique, la dépression ou encore l'épuisement professionnel (Bourbonnais et autres, 1996 et 1998; Marchand et autres, 2006). Soulignons également que les travailleurs ayant de grandes difficultés à concilier le travail et la famille sont plus nombreux que les autres à souffrir de dépression (Duxbury et Higgins, 2009). » ([Camirand, Traoré et Baulne, 2016](#), page 177)

Figure 1 : Proportion (en %) des travailleurs de 15 ans et plus au niveau élevé de détresse psychologique liée au travail, 2014-2015



Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

Selon l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 (EQSP), la proportion de travailleurs se situant au niveau élevé de détresse psychologique et associant cette situation à leur travail est de 12 % en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, une proportion moindre que celle du Québec (16 %) (figure 1) (voir l'encadré au bas de la prochaine page pour savoir comment cet indicateur est mesuré). Comme on le constate à la figure 1 et au tableau 1, cet écart en faveur de la région a tendance à être systématique, peu importe le sexe, le groupe d'âge et le territoire local de résidence des travailleurs, bien qu'il ne soit significatif que chez les hommes et les 45-64 ans. Précisons par ailleurs que dans la région comme au Québec, environ un travailleur sur cinq relie complètement son sentiment de détresse à son emploi actuel alors que les autres (quatre sur cinq environ) considèrent qu'il ne l'est que partiellement (résultats non illustrés).

Tableau 1 : Proportion (en %) des travailleurs de 15 ans et plus au niveau élevé de détresse psychologique liée au travail, 2014-2015

	Gaspésie-Îles	Québec
Sexe†		
Hommes	9,6-	15,0
Femmes	15,3	17,8
Groupe d'âge		
15-24 ans	12,7**	15,3
25-44 ans	14,5	18,5
45-64 ans	11,0-	15,2
65 ans et plus	X	5,8*
Langue parlée à la maison		
Français	12,5	16,3
Anglais	X	15,3
Revenu du ménage		
Faible revenu	17,9*	20,1
Autres ménages	11,5	15,8
TOTAL	12,4-	16,4

Aucun test n'a été fait pour comparer la région et le Québec selon la langue et le revenu (ex. : les francophones de la région versus ceux du Québec).

Pour en savoir plus sur l'EQSP, son contenu et les analyses régionales, consulter le document [L'EQSP 2014-2015 EN BREF](#).

Symboles : † Signifie que les pourcentages obtenus dans la région dans les différentes catégories de cette variable se différencient statistiquement.

+ ou - Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05. *Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence. **CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement. X Donnée confidentielle.

Source : Institut de la statistique du Québec, EQSP 2014-2015, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Document produit par : Nathalie Dubé, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, octobre 2016.

Groupes plus nombreux au niveau élevé de détresse psychologique liée au travail

De manière générale, dans l'ensemble de la population, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à se situer au niveau élevé de détresse psychologique (30 % contre 19 % en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). Quand on restreint nos analyses aux travailleurs, comme nous le faisons dans cette fiche, les femmes demeurent plus nombreuses en proportion que les hommes au niveau élevé de détresse psychologique liée au travail (15 % contre 9,6 %) (tableau 1). Pour ce qui est de l'âge, les résultats provinciaux indiquent une proportion supérieure de travailleurs se situant au niveau élevé de détresse psychologique et associant ces sentiments à leur emploi dans le groupe des 25-44 ans (19 %) alors qu'elle est nettement moindre chez les travailleurs de 65 ans et plus (5,8 %). Bien que non significatifs statistiquement, les résultats pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine vont aussi en ce sens. De même, les travailleurs québécois vivant dans des ménages à faible revenu sont plus susceptibles de se situer au niveau élevé de détresse psychologique et d'associer cette détresse à leur travail que les autres travailleurs (20 % contre 16 %), une tendance quoique non significative aussi notée dans notre région (tableau 1).

Par ailleurs, le fait de se situer au niveau élevé de détresse psychologique liée au travail n'est pas tant associé aux secteurs d'activité économique dans lesquels œuvrent les travailleurs ou à leur type de profession (manuel, non manuel, mixte) qu'au climat de travail et aux [difficultés de conciliation travail-famille](#). Les résultats au tableau 2 montrent en effet que les plus fortes proportions de travailleurs se situant au niveau élevé de détresse psychologique et associant ces sentiments à leur travail se trouvent chez les travailleurs qui éprouvent des difficultés à accorder leurs horaires de travail avec leurs engagements sociaux et familiaux (31 %), chez ceux ayant un faible niveau de reconnaissance au travail (33 %) ainsi que chez les travailleurs étant la cible de [harcèlement psychologique](#) au travail (33 %). Notons ici le gradient très net exercé par le niveau de reconnaissance au travail et la fréquence du

harcèlement psychologique sur la proportion des travailleurs au niveau élevé de détresse psychologique liée au travail (tableau 2).

Évolution entre 2008 et 2014-2015

C'est la première fois que la détresse psychologique liée au travail est mesurée dans l'EQSP si bien qu'on ne peut comparer la situation de 2014-2015 avec celle de 2008.

Tableau 2 : Proportion (en %) des travailleurs de 15 ans et plus au niveau élevé de détresse psychologique liée au travail selon diverses caractéristiques liées au travail, 2014-2015

	Gaspésie-Îles	Québec
Type de profession¹		
Manuel	11,3*	14,6
Non manuel	13,9	16,7
Mixte	12,2	17,3
Activité économique		
Secteur primaire	X	16,1
Construction	9,7**	15,0
Fabrication (sect. manif.)	11,2**	15,1
Services	13,6	16,6
Difficultés de conciliation travail-famille†		
Oui	31,3*	33,6
Non	10,6	14,5
Niveau de reconnaissance au travail†		
Faible	32,6	32,2
Modéré	12,5	16,1
Élevé	4,9*	8,3
Harcèlement psychologique au travail au cours des 12 derniers mois†		
Jamais	8,7	12,0
Une fois	19,9**	24,7
De temps en temps	41,8*	34,8
Souvent ou très souvent	33,5**	48,6
TOTAL	12,4-	16,4

¹ Pour connaître la définition plus précise des types de profession, consulter [\(Camirand, Traoré et Baulne, 2016, page 166\)](#).

Aucun test n'a été fait pour comparer la région et le Québec selon les diverses caractéristiques du travail.

Mesure de la détresse psychologique liée au travail

L'indicateur du niveau élevé de détresse psychologique liée au travail est construit à partir de l'échelle de détresse psychologique et d'une question supplémentaire posée aux personnes de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré.

L'échelle de détresse psychologique est basée sur l'échelle de Kessler (K6) (Kessler et autres, 2002). Les six questions composant l'échelle permettent d'établir à quelle fréquence, durant le dernier mois, la personne s'est sentie nerveuse, désespérée, agitée ou incapable de tenir en place, si déprimée que plus rien ne pouvait la faire sourire, a eu l'impression qu'elle était à ce point fatiguée que tout était un effort ou a eu l'impression d'être bonne à rien. Les résultats possibles à cette échelle s'étendent de 0 (aucune détresse) à 24 (niveau de détresse le plus élevé). Pour des raisons de comparabilité entre les deux cycles de l'enquête, le seuil de 7, qui correspondait au quintile supérieur de la distribution des résultats obtenus en 2008, a encore été retenu en 2014-2015. Rappelons toutefois que cette méthode en quintile ne permet pas d'interpréter les résultats sur la détresse psychologique comme des prévalences. On peut tout au plus dire que tel groupe se situe au niveau élevé à l'échelle de détresse psychologique, mais pas qu'il a un niveau élevé de détresse.

La seconde question, posée uniquement aux personnes occupant un emploi, est la suivante : « Croyez-vous que ces sentiments du dernier mois sont complètement, partiellement ou pas du tout reliés à votre travail actuel? » Ainsi, on dira qu'un travailleur se situe au niveau élevé de détresse psychologique liée au travail s'il se situe au niveau élevé de détresse psychologique et si ses sentiments sont complètement ou partiellement reliés au travail ([Camirand, Traoré et Baulne, 2016](#)).